

CAHIER DES CHARGES

APPEL D'OFFRES EMERGENCE 2026

CANCEROPOLE GRAND OUEST

L'Appel d'Offres Émergence (AOE) du Cancéropôle Grand Ouest (CGO) a pour finalité de soutenir des projets de recherche originaux et innovants issus notamment des réseaux ci-dessous :

- Molécules marines, Métabolisme et Cancer (3MC)
- Vectorisation – Imagerie – Radiothérapies (VIR)
- Cancers des Tissus Hormono-dépendants (CasTHor)
- Niches et Epigénétique des Tumeurs (NET)
- Immunothérapies
- Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- Exposome environnemental et sociétal
- Oncopédiatrie

Contacts

Réseaux	Contacts Responsables et Chefs de projet	Mails
Molécules Marines, Métabolisme et Cancer	<u>Sylvain ROUTIER</u> <u>Christophe VANDIER</u> Aurore LECAILLE	sylvain.routier@univ-orleans.fr christophe.vandier@univ-tours.fr aurore.douaud@univ-tours.fr
Vectorisation, Imagerie, Radiothérapies	<u>Dimitris VISVIKIS</u> Françoise LEOST	Visvikis.Dimitris@univ-brest.fr francoise.leost@univ-nantes.fr
Cancers des Tissus Hormono-dépendants	<u>Sophie BARILLE-NION</u> <u>Gaëlle FROMONT</u> Françoise LEOST	sophie.barille@univ-nantes.fr gaelle.fromont-hankard@univ-tours.fr francoise.leost@univ-nantes.fr
Niches et Epigénétique des Tumeurs	<u>Olivier HERAULT</u> <u>Pierre-François CARTRON</u> Gwénola CARTRON Morgan AUBRY	olivier.herault@univ-tours.fr Pierre-Francois.Cartron@univ-nantes.fr gwenola.cartron@ico.unicancer.fr morgan.aubry@univ-tours.fr
Immunothérapies	<u>Yves DELNESTE</u> Françoise LEOST	yves.delneste@univ-angers.fr francoise.leost@univ-nantes.fr
Sciences Humaines et Sociales	<u>Bertrand PORRO</u> Morgan AUBRY	bertrand.porro@univ-angers.fr morgan.aubry@univ-tours.fr
Exposome environnemental et sociétal	<u>Michel SAMSON</u> Morgan AUBRY	michel.samson@univ-rennes1.fr morgan.aubry@univ-tours.fr
Oncopédiatrie	<u>Isabelle PELLIER</u> <u>Franck VERRECCHIA</u> Aurore LECAILLE	ispellier@chu-angers.fr franck.verrecchia@univ-nantes.fr aurore.douaud@univ-tours.fr
Equipe n'appartenant pas à un réseau du CGO	<u>Jean-Luc CAILLOT</u>	Jeanluc.caillot@canceropole-grandouest.com

Contexte de l'Appel d'Offres Emergence

Dans le cadre de sa politique scientifique, **l'accompagnement des chercheurs est l'une des missions confiées par l'Institut National du Cancer (INCa) aux Cancéropôles : il se traduit par le soutien de nouveaux projets émergents et innovants.**

1- Modalités

1.1 Objectif : soutenir l'émergence de projets innovants ou « à risque scientifique », dont la maturité est encore insuffisante pour répondre aux appels à projets nationaux/internationaux.

Le but est de « lever un verrou », de développer une rupture scientifique et/ou technologique, d'accentuer la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité.

1.2 Public concerné : l'ensemble de la communauté scientifique du territoire du CGO, peut déposer un projet à l'AOE.

Les porteurs de projet (chercheur, enseignant/chercheur, clinicien, post-doctorant) doivent être rattachés à un établissement ou un organisme public de recherche, une université, un établissement hospitalier, un CLCC et non pas uniquement à une plate-forme.

Il n'est pas nécessaire que le porteur soit statutaire. Si les porteurs ne sont pas statutaires, le dossier doit comporter une description de la continuité du projet en cas de résultats des travaux de recherche positifs, c'est-à-dire les perspectives de développement en cas de succès (par exemple création d'une nouvelle équipe, demande d'un financement plus important pour un projet plus global, création d'un réseau, d'une plate-forme...).

Le projet devra être soumis par **deux** porteurs (pouvant appartenir à une même équipe).

Les lauréats des AOE 2024 et 2025 n'ont pas le droit de candidater à cet AOE 2026.

1.3 Critères d'éligibilité :

Le projet doit répondre à un critère de multi/interdisciplinarité : il sera demandé au porteur de justifier ce critère (par exemple : thématiques inter-réseaux, travail entre plusieurs disciplines...).

Processus : les COPIL des réseaux n'auront pas à classer les projets, même si un visa par le responsable pourra être fourni, ceci à visée d'information.

Une équipe n'appartenant pas à un réseau CGO devra prendre contact obligatoirement avec la direction du CGO avant de déposer un projet.

Il n'y a pas de limitation de dépôt de projet par équipe.

Les plates-formes et plateaux techniques ne seront pas considérés comme « partenaires » mais comme support du projet.

- **Seront éligibles les projets** « pilotes » visant à tester la faisabilité et la pertinence de nouvelles approches s'appuyant sur les plateformes technologiques. Seront retenus des projets pouvant conduire ensuite au dépôt d'un projet de grande ampleur au niveau national (INCa par exemple) et/ou européen.
- **Seront éligibles les projets** fédérateurs qui nécessitent une consolidation et/ou une obtention de résultats préliminaires avant dépôt aux appels à projets nationaux et/ou européens.
 - Les projets n'auront encore jamais été déposés à aucun autre appel à projets régional ou national, à l'exception de ceux qui auront été qualifiés de trop précoces ou en défaut de résultats préliminaires. Précisément, les projets ne devront pas avoir déjà été financés à un appel d'offres régional ou interrégional de la Ligue Contre le Cancer ni à l'appel d'offres SIRIC ILIAD. Pour ce faire, le Conseil Scientifique Interrégional Grand-Ouest de la Ligue Contre le Cancer et le comité scientifique du SIRIC seront destinataires des projets déposés.
- Les essais cliniques sont exclus de cet AAP, mais les projets peuvent concerner tout ou partie des pré-requis au transfert à la clinique ainsi que les études ancillaires.
- Les entreprises peuvent prendre part au projet sous réserve qu'elles financent elles-mêmes leurs travaux au sein du projet. Le budget accordé pour le projet ne peut pas servir à financer les travaux de recherche d'une entreprise.

1.4 **Seront évalués :**

- L'aspect émergent et novateur : le projet doit être avant tout une étude de faisabilité mettant en œuvre une approche nouvelle et originale (ayant peu de chances d'être financée par d'autres organismes à ce stade). Il doit représenter une ouverture ou une nouvelle voie d'exploration ou encore l'arrivée d'une équipe dans un nouveau champ disciplinaire. Il ne peut être la suite de recherches déjà entreprises au sein de l'équipe mais peut correspondre à une idée nouvelle ressortant de travaux antérieurs.
- La qualité scientifique du projet et des participants.
- L'intérêt du rapprochement multidisciplinaire / interdisciplinarité des équipes, plus-value.

Dans une démarche scientifique exploratoire, les porteurs de projet devront préciser quel est l'effet levier attendu et quel(s) verrou(s) technologique(s)/ scientifique(s) ou méthodologique(s) ils envisagent de franchir. Ils devront indiquer comment la poursuite du projet est envisagée en cas de succès.

2- Subvention : durée, montant, dépenses éligibles

Le projet a une durée de **18** mois, à compter du 1^{er} juillet 2026.

La subvention maximale est de **30 000€**, ventilés harmonieusement entre les partenaires.

Les dépenses éligibles, en lien avec le projet sont :

- Les consommables de laboratoires,
- Les prestations de services,
- Les missions, dont le montant est limité à 5% de la subvention obtenue,
- De l'équipement,
- Des gratifications de stage,
- Les dépenses de personnel, uniquement, pour les équipes du réseau SHS,
- Les frais de gestion, dans la limite de 2% de la subvention allouée par le CGO.

En revanche, sont exclus du financement, les frais de publications.

3 - Calendrier de l'appel d'offres émergence CGO 2026

Mardi 3 février 2026	Lancement de l'appel d'offres émergence CGO 2026
Mardi 7 avril - midi	Envoi du dossier à l'adresse ci-dessous : contact@canceropole-grandouest.com
Avril	CPS CGO : Etude des dossiers réceptionnés
Avril/mai	Envoi des dossiers pour expertises à des experts extérieurs
Début juillet	CPS CGO : Etude des expertises
Dès le lendemain du CPS	Annonce des résultats
Du 1 ^{er} juillet 2026 au 15 décembre 2027	Autorisation de l'engagement des dépenses
Dès que possible et le 30 avril 2028 au plus tard	Envoi des rapports scientifique et financier

En déposant un projet, les porteurs du projet retenu, s'engagent à :

- Mentionner le soutien du CGO dans les publications issues de son projet financé,
- Envoyer son rapport scientifique dans le délai imparti, parallèlement à l'envoi du rapport financier par l'organisme gestionnaire désigné,
- Fournir, au responsable du réseau, le suivi de son projet (obtention de financements autres, création de start-up, dépôt d'un brevet, etc.) - annuellement, pendant 4 années, le 31 décembre au plus tard.